

Dans cette 29<sup>ème</sup> édition :

Le Bocage	Page 1
Natura 2000 « Vallée de l'Arz »	Page 2
Retour sur la semaine sans pesticides 2018	Page 3

## - Le Bocage -

Le SMGBO s'est engagé depuis 2015 dans le second programme Breizh Bocage pour poursuivre les actions collectives et concertées initiées lors de Breizh Bocage 1. La réalisation de nouvelles plantations reste l'action phare de ce nouveau programme, mais d'autres volets d'actions sont proposés pour préserver, protéger et s'appropriier le paysage bocager.

### Action préalable à la plantation et suivi de travaux

Le diagnostic-action est le préalable à toutes plantations. Il a pour but de proposer à l'échelle du parcellaire un schéma de plantation cohérent vis-à-vis de la ressource en eau. Il permet également une évaluation quantitative et qualitative du bocage sur une exploitation.

Pour aboutir à la réalisation des aménagements de cet hiver, 20 personnes ont bénéficié de ce diagnostic. Celui-ci a permis de caractériser 60 km de haies sur 1 000 ha de SAU et 26 km d'aménagements ont été proposés.



### Les travaux en quelques chiffres

- 8 546 ml de nouveaux aménagements bocagers
- 885 ml de haie sur talus pelleteuse
- 4 065 ml de haie sur talus billon
- 3 187 ml de haie à plat
- 409 ml de talus nu

➔ 96% des aménagements sont anti-érosifs



### Zoom sur le talus à la charrue forestière

Pour la première fois, lors de la campagne de plantations 2017-2018, le SMGBO a testé le talus à la charrue forestière. Cette technique de talutage fait suite à des demandes d'agriculteurs qui ne souhaitent pas voir de pelleteuse sur leur parcelle à cause du tassement que cela peut engendrer.

Ainsi, au grès des passages de la charrue forestière une montée de terre de 50 cm et plus est réalisée sur une emprise totale de travail de 3m de large. Celle-ci est ensuite ensémençée en Ray Grass pour limiter la pousse des adventices. En revanche, en situation de forte pente, un billon reste moins efficace et moins robuste qu'un talus réalisé à la pelleteuse (80 cm à 1 m de haut sur 2 m d'empiètement)



### Favoriser la préservation et la gestion du bocage

Le SMGBO a été sollicité dans le cadre de la réalisation du PLUI de Questembert Communauté afin d'établir l'inventaire du bocage sur 10 de ses 13 communes. Pour mener à bien ce travail, une démarche d'inventaires participatifs a été établie avec la création de 10 commissions composées de randonneurs, chasseurs, agriculteurs (95 participants). Ces inventaires ont été encadrés et cartographiés courant 2017 par les techniciens bocage du SMGBO. Aujourd'hui, cette expérience a permis de développer et d'élargir le champ des compétences entre urbanisme et préservation du bocage au sein du SMGBO. Nous sommes en capacité de proposer aux collectivités du territoire ce type de prestation pour la prise en compte de la Trame Verte et Bleue dans les différents documents d'urbanisme (Carte Communale, PLU, PLUI).

### Communiquer et s'approprier le bocage

En novembre dernier, 700 ml de haie à plat ont été créés grâce à la participation de 70 salariés du groupe Yves Rocher. Cette matinée d'échanges a permis de faire connaître les actions du SMGBO et d'initier un large public à la plantation de haie. Ainsi, les techniciens bocage ont pu encadrer deux groupes et présenter chaque étapes de la plantation; du pralinage des plants, jusqu'au paillage de ces derniers. Cette action a été menée en partenariat avec l'Association Française Arbres Champêtres et Agroforesterie et la Fondation Yves Rocher pour le programme « Plantons 1 million d'arbres en France » avec la mise en place de plants locaux via la pépinière Graine de Bocage.



### Vos référents bocage sur le territoire

Benjamin Bournigal: [benjamin.bournigal@grandbassinloust.fr](mailto:benjamin.bournigal@grandbassinloust.fr)

Marie Dugué: [marie.dugue@grandbassinloust.fr](mailto:marie.dugue@grandbassinloust.fr)



# Natura 2000 « Vallée de l'Arz »

## Un programme de travaux pour restaurer les landes d'intérêt européen

Près de 4000 m<sup>2</sup> de landes en état de dégradation fort ont été réouverts début 2018 pour répondre aux objectifs Européens de maintien et de préservation de ces milieux en régression.



### Le site Natura 2000 « Vallée de l'Arz » Une identité à 2 visages

Le site Natura 2000 se divise en deux unités distinctes:

La vallée de l'Arz en elle-même; De relief peu marqué, il s'agit d'une zone bocagère relativement lâche ayant des parcelles agricoles parfois assez vastes. L'Arz sillonne dans ce paysage formant de nombreux méandres et collectant plusieurs affluents descendant des reliefs voisins. La partie Nord de la vallée s'élève et repose sur le massif granitique des landes de Lanvaux.

Le sud du site correspond à une ligne de crêtes schisteuses orientées parallèlement à la vallée et coupées par une cluse au niveau de Rochefort-en-terre.

C'est un paysage ouvert de landes et de boisements d'où émergent de nombreux éperons rocheux. Autrefois, exploitées, de nombreuses anciennes ardoisières peuvent encore être vues.

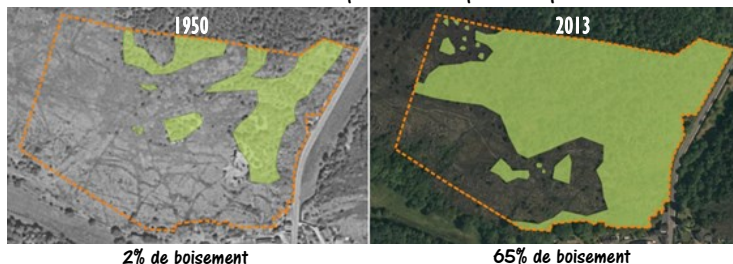
La commune de Pluherlin (56) intégrée en partie au sein du site Natura 2000 « Vallée de l'Arz » a récemment fait l'acquisition d'une parcelle de 8ha34 de landes en vue de sa préservation. Une convention de labellisation « Espaces naturels sensibles » a été signée entre le conseil départemental du Morbihan et la commune afin de mener des opérations de restauration visant la réouverture du milieu et le maintien des espèces de landes.

Le SMGBO, en charge de la mise en œuvre du Document d'objectifs du site « Vallée de l'Arz » a initié les démarches administratives nécessaires aux interventions en site classé, a coordonné la mise en œuvre du conventionnement et a encadré les travaux en site naturel.



L'évolution naturelle vers le boisement couplé à l'abandon des pratiques anciennes d'exploitation des milieux de landes menace aujourd'hui ces habitats d'intérêt communautaires.

Evolution des boisements depuis 1950 de la parcelle acquise



La lande est l'un des paysages les plus typiques de Bretagne. Caractérisées par une végétation basse, composée d'arbrisseaux, les landes se développent sur les sols acides et pauvres ou dominent les bruyères, callunes, genêts et ajoncs. Avec les changements de pratiques agricoles, ces milieux ont fortement régressés et sont désormais menacés. Toutes les landes à bruyères de Bretagne sont des habitats d'intérêt communautaires en raison de leur vulnérabilité. Plusieurs dispositifs de protection ou outils de restauration/gestion peuvent être activés pour assurer la conservation de ces habitats remarquables.

Courant février, une première tranche de travaux d'abattage a été réalisée permettant la réouverture de plus de 4000 m<sup>2</sup> de landes sèches. 2 autres tranches de travaux seront programmés fin 2018 et fin 2019. L'ensemble des rémanents de coupe a été exporté pour ne pas enrichir le milieu. Les arbres creux et/ou morts susceptibles d'accueillir des chauves souris, oiseaux et insectes ont été laissés en place.



Les espèces caractéristiques des landes sèches devraient reprendre rapidement compte tenu du retour en lumière des zones ciblées. La parcelle retrouvera également le caractère pittoresque pour lequel elle avait fait l'objet d'un classement en site classé.



Broyage et exportation des branches et têtes de pins



Pour toutes questions relatives au site Natura 2000 "Vallée de l'Arz", vous pouvez contacter Julie Maingard au SMGBO.

Tél: 02.97.73.36.49

Email: julie.maingard@grandbassindeleoust.fr



Site internet Vallée de l'Arz

<http://valleedelarz.n2000.fr/>



# Retour sur - La semaine Sans Pesticides 2018 -



La semaine pour les alternatives aux pesticides est une opération nationale et internationale annuelle, ouverte à tous, visant à informer sur les impacts des pesticides de synthèse sur l'environnement et la santé et à promouvoir les alternatives.

Dans le cadre de sa 13ème édition, le SMGBO a proposé un programme d'évènements gratuits sur son territoire pour montrer que des alternatives sont possibles.



Un programme ambitieux pour cette 13ème année

- ↳ 9 évènements gratuits (films, conférences, animations)
- ↳ 22 matinées éco citoyennes
- ↳ 12 partenaires impliqués



Dans le cadre de son programme, le SMGBO a organisé du 20 au 30 mars dernier:

- ↳ 4 projections de films: Les « chants de l'eau », « Futur d'espoir », « zéro phyto 100% bio », visant à sensibiliser et à éveiller les consciences sur la thématique de la ressource en eau et des pesticides.
- ↳ 3 conférences thématiques: « Mon jardin en agroécologie », « La pharmacie du jardinier », « ça butine dans mon jardin », dans l'objectif d'apporter des solutions concrètes pour jardiner sans pesticides et accueillir les insectes auxiliaires.
- ↳ 1 animation nature: « La mare aux grenouilles » pour découvrir ces petits animaux protégés et les impacts des pesticides sur les populations.

Enfin, le smgbo a initié une opération d'information et de sensibilisation intitulée:

« Ensemble désherbons sans désherbant ! »

Les communes volontaires ont ainsi été informées et accompagnées dans l'organisation d'une matinée éco citoyennes visant à entretenir et/ou embellir leur commune dans le cadre de ce temps forts. Un appel à participation a donc été lancé pour motiver les habitants à participer à l'entretien et l'embellissement de leur commune.

## Rappel d'un contexte réglementaire et de société

L'adoption de la loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit au 1er janvier 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics sur les voiries, les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public.

Si cette interdiction est une bonne nouvelle pour la santé publique et la planète, elle nécessite toutefois l'implication et la participation de tous au quotidien, car le désherbage manuel est gourmand en temps et en main d'œuvre.

Aussi, face aux nouvelles réglementations et aux impératifs d'abandon progressif des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics, le cimetière, lieu très minéral dans nos communes, reste souvent la dernière frontière en matière de gestion écologique. Confronté aux exigences de la population, l'objectif "zéro phyto" semble difficile à atteindre dans ce lieu définitivement très sensible.

## Les objectifs de ces matinées étaient multiples:

- ✓ Interpeller les particuliers sur les problématiques de gestion des espaces communaux et rappeler la réglementation.
- ✓ Engager des échanges autour de l'entretien des espaces communaux.
- ✓ Informer, sensibiliser les particuliers autour de la démarche de suppression des pesticides.

## L'ÉVÈNEMENT EN BREF

21 communes du territoire ont répondu positivement à l'initiative du SMGBO et ont mobilisé leurs habitants pour l'entretien de leurs cimetières.

## Un grand Bravo aux communes mobilisées !

Augan, Bohal, Elven, Guer, Guillac, Guilliers, Laurenan, Les Forges, Lizio, Loyat, Merdrignac, Missiriac, Monteneuf, Montertelot, Peillac, Plumelec, La Grée Saint Laurent, Rohan, Saint Jean la Poterie, Saint Servant sur Oust, Val d'Anast.



Ensemble, respectons l'eau pour protéger la vie !